

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 7 JUIN 2024 A 17h30 TENUE AU RESTAURANT DES ILES A SION

L'assemblée générale a été convoquée par le Président, Samuel Romailer, le 3 mai 2024 avec l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue et contrôle des présences
2. PV de l'assemblée générale du 16 juin 2023
3. Rapport du Président
4. Présentation des comptes de l'exercice 2023
5. Rapport des vérificateurs
6. Approbation des comptes et décharge aux organes
7. Admissions et démissions
9. Divers

Le Président ouvre l'assemblée générale à 17h30 et constate que celle-ci a été convoquée dans les délais et qu'elle est valablement constituée. Aucune remarque n'est formulée quant au contenu de l'ordre du jour.

1. Mot de bienvenue et contrôle des présences

Le Président souhaite la bienvenue aux 54 membres présents.

2. PV de l'assemblée générale du 16 juin 2023

Le PV est approuvé par les membres présents. Le Président remercie son auteur.

3. Rapport du Président

Le Président rappelle les événements organisés depuis la dernière assemblée générale :

- 16.06.23 : AG à l'Hôtel Restaurant de Fully en présence de 47 personnes
- 15.09.23 : Visite d'entreprise chez Studer Innotec à Sion
- 24.04.24 : Séminaire sur l'intelligence artificielle dans les métiers de la finance
- 29.05.24 : Réception des lauréats à l'Hôtel Moxy à Sion – 14 brevetés et aucun diplômé.

Le Président rappelle que la visite d'entreprise 2024 se déroulera chez Univerre Pro Uva SA à Sierre le 20 septembre et qu'un séminaire TVA sera organisé durant l'automne.

4. Lecture des comptes de l'exercice 2023

Carline Aebi commente les comptes de l'exercice 2023. Il en ressort un bénéfice de CHF 304.72. La fortune au 31.12.2023 se monte à CHF 143'350.33 Le but n'étant pas de capitaliser les résultats, le Président indique qu'une ristourne de 50% sera appliquée sur la cotisation 2024. L'objectif reste toujours de viser un résultat équilibré (charges vs séminaires payants/non-payants). La trésorière est remerciée pour son excellent travail.

5. Rapport des vérificateurs

Les comptes 2023 ont été révisés par Thomas Morard et Loïc Bruttin. La lecture du rapport des vérificateurs est donnée par Cindy Bagnoud. Au nom des vérificateurs, celle-ci propose aux membres présents d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

6. Approbation des comptes et décharge aux organes

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2023 et donne décharge aux organes.

7. Admissions et démissions

Depuis l'assemblée générale 2023 le nombre de membres est passé de 430 à 429 : 14 admissions, 12 démissions, 2 décès et 1 expulsion.

Le Comité propose d'expulser Warren ZENHAUSERN.

Les 12 membres suivants ont donné leur démission : Chloé ABBE ; Pierre-Alain BORGEAUD ; Olivier DELY ; Massimo DEMARCO ; Raymond DETRAZ ; Claude FORCLAZ ; Caroline GILLIOZ ; Sébastien GROGNOZ ; Christiane PAPILLOUD ; Amaury ROUX ; Pascal VIACCOZ ; Eddy ZUFFEREY.

L'assemblée générale observe une minute de silence en hommage aux 2 membres décédés : Tania DJEDOVIC ; Dominique GENILLOUD.

Les 14 membres suivants ont demandé leur admission : Hoël BALLESTRAZ ; Carla BATISTA ; Thierry BERCLAZ ; Simon EVEQUOZ ; Marlene FERREIRA ; Benjamin KREBS ; Leïla MABILLARD ; Michaela MARIETHOZ ; Félicie MELLY ; Félicien MICHAUD ; Nicolas PARATTE ; Justine SIERRO ; Daniel VALENTINI ; Kevin WEINMANN.

L'assemblée accepte à l'unanimité toutes les demandes d'admissions, les démissions et les expulsions.

8. Divers

Le Président remercie les membres du comité et clôt l'assemblée générale à 18h15.

La soirée animée par l'humoriste FORMA se poursuit au Restaurant des Iles.

Sion, le 7 juin 2024

Pour le procès-verbal

Nicolas Constantin, membre du comité